



Présentation de la démarche et analyses communes aux trois parcours





Pourquoi encore une démarche d'éducation populaire sur la pauvreté des femmes ? Parce qu'il faut encore le dire, le lire, le décrire... pour continuer d'agir. Rappelons-le, les femmes représentent 70 % des trois milliards de personnes les plus démunies dans le monde, elles fournissent 70 % des heures travaillées et ne reçoivent que 10 % des revenus¹.

Avec cette démarche de formation, nous souhaitons vous donner un outil de plus pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes et pour vous permettre de faire, avec les participantes de votre groupe, une démarche de réflexion active sur les leviers possibles pour sortir de la pauvreté et atteindre l'autonomie économique collective.

Nous avons identifié qu'il y a certaines étapes dans les parcours de vie des femmes où elles sont particulièrement vulnérables sur le plan de la sécurité économique. Trois « moments clés » ont été identifiés. Il s'agit des moments où elles sont jeunes ou âgées et engagées dans des parcours d'immigration. En effet, les femmes font face à des discriminations fondées sur leur âge ou leur appartenance ethnoculturelle, qui se répercutent sur leur situation économique et leurs conditions de vie.

Une démarche de groupe

Nous vous proposons de faire, avec les participantes de votre organisme, une démarche d'éducation populaire sous forme d'échange et de partage à travers trois exemples en lien avec les trois « parcours ». Au nombre de trois, jeunes femmes, âgées et immigrantes, les ateliers peuvent durer, au minimum, une heure et demie, et au maximum, trois heures. Nous suggérons que la démarche se fasse en trois temps, mais il est aussi possible de privilégier un ou deux des thèmes. Pour faciliter votre animation, nous vous suggérons de prendre connaissance du texte accompagnateur : « Analyses communes aux trois parcours ».

Chacun des ateliers comprend dix étapes. Il y a des activités communes à chacun des parcours et d'autres plus spécifiques aux différentes étapes de vie. Pour faciliter les liens entre les différents parcours et souligner les causes communes, nous reprenons dans les trois ateliers le même type d'activité (voir *Synthèse des ateliers*, page 2).

L'ordre dans lequel les ateliers sont présentés importe peu, nous suggérons toutefois de commencer par le parcours de vie qui se rapproche le plus du « profil » de votre groupe. Les temps mentionnés à chacune des étapes ne sont qu'approximatifs, le tout dépendra surtout du nombre de femmes participantes et de la teneur des échanges. Nous vous proposons un cadre pour favoriser l'échange. Notre objectif est de susciter une prise de conscience des réalités spécifiques aux trois parcours afin de donner envie de s'engager à changer les choses.

Comme souvent le temps nous presse, nous avons aussi identifié les activités que nous vous suggérons de « couper » si vous préférez organiser un atelier plus bref. Le tableau suivant devrait faciliter votre organisation, en plus de vous donner une idée générale de la démarche.

Bonne animation !



¹ Durrer. (1995.) De Mexico à Beijing : le long chemin des femmes, *Foi et développement*, n° 233, p. 3

Synthèse des ateliers



Objectifs des ateliers :

- Prendre conscience des freins à l'autonomie économique des jeunes femmes, des aînées et des immigrantes
- Démontrer que ces freins ont des causes communes
- Développer des solidarités entre les femmes et susciter le goût de l'engagement

ACTIVITÉ	OBJECTIF	TEMPS	ADAPTATION
1	Introduire l'atelier	5 min.	
2	S'initier au concept de l'autonomie économique (atelier et plénière ou plénière seulement)	40 min. ou 20 min.	Cette étape est identique dans les trois ateliers, il n'est pas nécessaire de la refaire pour les deux autres parcours
3	Déconstruire les préjugés en lien avec le parcours (échange en grand groupe)	10 min.	Il est fortement suggéré de faire cette partie
4	Introduire le parcours de vie (visionnement de la capsule vidéo ou écoute de la capsule audio)	5 min.	Il est fortement suggéré de faire cette partie
5	Approfondir sur le parcours de vie (échange en grand groupe)	10 min.	Il est fortement suggéré de faire cette partie
6	Approfondir sur le parcours de vie (atelier et plénière)	20 min.	Dans la version courte, cette activité peut ne pas être réalisée
7	Réfléchir aux causes structurelles de la pauvreté (échange en grand groupe)	30 min.	Dans la version courte, cette activité peut ne pas être réalisée
8	Réfléchir aux moyens d'action possibles pour atteindre l'autonomie économique (atelier et plénière ou plénière seulement)	30 min. ou 15 min.	Il est fortement suggéré de faire cette partie
9	Réfléchir à l'inclusion dans notre groupe (échange en grand groupe)	15 min.	Dans la version courte, cette activité peut ne pas être réalisée
10	Évaluation de l'atelier	5 min.	

Préambule

Une démarche d'éducation populaire

Dans cette trousse de formation, nous aborderons la pauvreté chez les jeunes femmes, les femmes aînées et les femmes immigrantes. Nous savons que la pauvreté a un sexe mais faisons « trois » pas de plus dans notre analyse pour voir comment la pauvreté a aussi « deux » âges et « plusieurs couleurs ».

À travers le parcours de vie fictif de trois femmes, semblables mais différentes, Marie-Ève, Marie et Maria, nous réfléchissons sur ce qui fait que, malgré le fait que toutes nos histoires soient uniques, nous nous rendons compte que nous sommes plusieurs à vivre les mêmes problèmes. À travers des histoires de vie, nous vous invitons à réfléchir sur les causes structurelles de la pauvreté et à nous mettre en action pour faire changer les choses.

La pauvreté est un des principaux facteurs d'exclusion sociale. En effet, un revenu décent est relié à l'exercice de plusieurs autres droits tels le logement, l'alimentation, la santé, l'éducation et même les loisirs.

Nous ne prétendons pas ici faire le tour de la question, mais nous voulons examiner un des leviers possibles pour atteindre l'autonomie économique des femmes, soit l'accès à des emplois de qualité, qui nous permettent de bien gagner notre vie, mais aussi d'avoir ensuite, à la retraite, des revenus qui nous permettent de vivre décentement.

Une démarche à faire ensemble

Peu importe les parcours de vie des femmes, la lutte pour l'autonomie économique collective doit se faire avec et pour toutes les femmes. Mieux comprendre les réalités spécifiques liées aux différentes étapes de vie nous aide à tisser des liens de solidarité entre nous et à voir que le sexisme nous touche toutes et que la pauvreté des femmes a des causes communes.

Ne serait-ce qu'au plan du travail, les trois parcours sont touchés par les mêmes problématiques. Pour n'en nommer que quelques unes : la montée du travail précaire et à temps partiel; les écarts de rémunération entre les domaines d'emplois principalement occupés par les hommes et ceux occupés par les femmes; et la discrimination systémique qui maintient ces effets et en empêche l'élimination. De plus, à travers les trois parcours, nous avons pu constater que la responsabilité des soins aux enfants et aux

proches, dépendants ou malades leur incombe principalement, ce qui amène son lot de conséquences sur la conciliation et permet en même temps de rendre visible ce travail que font les femmes, sans en obtenir la pleine reconnaissance.

Bref, plusieurs éléments montrent que les femmes sont discriminées systématiquement pendant leur parcours de vie et à différents niveaux. Une « cause commune » qui appelle à la solidarité!

En attendant d'entreprendre une démarche collective avec votre groupe, nous voulons partager avec vous quelques éléments d'analyse qui pourraient vous inspirer dans vos animations et nourrir les discussions en groupe.

Définition de l'autonomie économique

Les femmes vivent de la pauvreté et c'est assez! Nous vous invitons à regarder la situation en ayant toujours en tête notre rêve, atteindre l'autonomie économique collective. Mais à quoi faisons-nous référence exactement ?

L'autonomie économique des femmes se définit comme suit :

« La possibilité pour les femmes d'avoir accès, au cours de l'ensemble des cycles de leur vie, aux **moyens et ressources économiques** (emploi, services et revenu suffisant) pour **répondre à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des personnes dont elles ont la charge**, et la possibilité de faire des choix économiques et d'influencer les structures économiques de nos sociétés¹. »

« Ce concept est donc plus large et réfère à un droit qui englobe la réalisation de plusieurs autres droits, comme le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à un environnement sain et exempt de violence, le droit à la citoyenneté et le droit au travail.

L'autonomie économique inclut aussi l'accès à l'ensemble des politiques sociales et des **programmes de sécurité sociale** qui permettent, par exemple, de se faire soigner quand on est malade ou d'avoir un revenu en cas de perte d'emploi. Bref, cela implique d'avoir accès aux **moyens qu'on se donne comme société pour s'assurer et se protéger collectivement** contre les risques de la vie². »

C'est avec cet objectif en tête que nous analyserons les trois parcours de vie présentés dans la trousse.

¹ Campagne pour l'autonomie économique des femmes 2007-2008, Argumentaire, Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, 2008.

² Ibid.

JEUNES FEMMES



« La jeunesse, la fleur de l'âge... » c'est aussi l'âge des rêves et l'âge où on tente de les réaliser, que ce soit à partir d'un projet d'études, de carrière ou de famille... Mais trop souvent, les aspirations des jeunes femmes se heurtent à des obstacles d'ordre économique...

Les études

Nous pouvons être fières : les jeunes femmes réussissent à l'école, elles sont majoritaires à obtenir un diplôme de niveau secondaire, collégial et universitaire. Quand on pense que dans un passé pas si lointain, les femmes n'avaient pas un plein accès à l'éducation et que plusieurs professions leur étaient interdites. À titre d'exemple, nous pouvons nommer la profession de médecin où présentement, les femmes sont majoritaires. Des femmes avant elles ont ouvert les portes des facultés de médecine pour que celles d'aujourd'hui y aient accès.

Oui, les jeunes femmes étudient, mais elles en paient le prix. Très touchées par l'endettement, elles sont les principales bénéficiaires du programme d'aide financière aux études. Elles sont aussi touchées de plein fouet par les différentes réformes qui ont causé la conversion de bourses en prêts ainsi que de l'augmentation des frais de scolarité. Parmi elles, les femmes monoparentales sont particulièrement brimées, puisque la pension alimentaire est déduite de leurs prestations.

Pour financer leurs études, la majorité des étudiantes, même celles bénéficiant d'un soutien de l'aide financière aux études (AFE), travaillent en plus d'étudier. Dans cette sphère, elles vivent aussi des écarts importants avec les hommes.

Le travail

Puisque les études ont une fin, nous pouvons nous réjouir que les femmes occupent ensuite un emploi. Mais un emploi à temps plein ? Pas nécessairement ! Elles sont nombreuses à occuper un emploi à temps partiel et pour plusieurs, elles affirment le faire pour des obligations familiales, comme s'occuper des enfants ou d'un(e) proche malade par exemple... Partage équitable des tâches et des responsabilités familiales ? À réfléchir !

Dans leurs premières années sur le marché du travail, les écarts avec leurs collègues masculins ne sont pas si évidents, mais ils deviennent marquants entre 24 et 34 ans... l'âge où plusieurs font le choix de la maternité³ ! Y a-t-il encore des préjugés à l'égard des femmes dans le milieu du travail ?

Petit salaire, travail précaire, à temps partiel... les jeunes femmes ont aussi moins accès à des régimes de retraite collectifs et elles ont trop peu de revenu pour économiser individuellement pour leur retraite... À bien y penser, elles partagent une préoccupation avec leurs aînées.

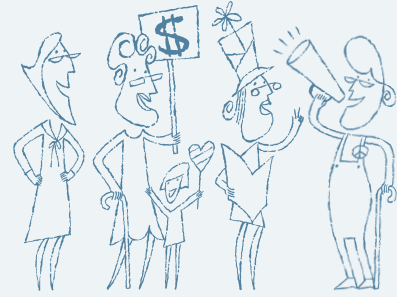
Étudier demeure un bon levier pour atteindre l'autonomie économique : en fait, plus le niveau de scolarité des femmes est élevé, plus l'écart de revenu moyen entre les femmes et les hommes s'amenuise lorsqu'elles occupent un emploi⁴. Toutefois, cette équation ne suit pas celle de l'écart salarial quand on regarde les données de plus près selon le diplôme. En effet, plus le grade obtenu est élevé, plus l'écart entre les femmes et les hommes est grand. À titre d'exemple, en 2002, l'écart était de 7 924 \$ par année pour les titulaires d'un diplôme secondaire et de 14 550 \$ par an pour les personnes ayant obtenu un baccalauréat⁵.

Ceci a le mérite de nous inviter à réfléchir plus longuement sur l'emploi... Comment se fait-il que malgré des avancées exceptionnelles en éducation, nous constatons encore des inégalités frappantes entre les femmes et les hommes sur le marché du travail ? En effet, les femmes gagnent encore environ 70 % du salaire des hommes et les jeunes femmes sont encore plus touchées par la montée du travail atypique et à temps partiel, l'obtention d'un travail à temps plein étant plus difficile.

3 *Des nouvelles d'Elles*, Conseil du statut de la femme, 2005.

4 *Femmes et système d'éducation*, Comité femmes de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, 2010.

5 *Idem*.



FEMMES ÂÎNÉES

Les femmes âgées ont contribué à plusieurs batailles (congé de maternité, accès à l'égalité en emploi, équité salariale, etc.) dont leurs cadettes bénéficient aujourd'hui, mais l'âge de la retraite (!) n'a pas pour autant sonné en ce qui a trait aux luttes qu'il reste à mener pour atteindre une pleine égalité!

« D'emblée, nous pouvons affirmer que les femmes ne vieillissent pas de la même façon que les hommes étant donné la différence de leurs expériences ou trajectoires de vie. Les parcours de vie des femmes (travail rémunéré et secteurs d'emploi occupés, tâches domestiques et responsabilités familiales, présence sur la scène publique et représentation politique) sont marqués par des inégalités de genre qui ont des conséquences sur leur vieillissement⁶ ».

En effet, les revenus des femmes âgées ne constituent que 62 % de ceux des hommes⁷. Les femmes vivent plus pauvrement et vivent aussi plus longtemps. Après 65 ans, les femmes représentent plus de la majorité des personnes âgées (58 %) et cet écart ne fait qu'augmenter, alors qu'on compte cinq femmes centenaires pour un homme⁸. La retraite dorée est bien rarement leur lot et ce n'est pas faute d'avoir beaucoup travaillé dans leur vie. Mais elles ont moins travaillé dans un **emploi rémunéré**, bien souvent parce qu'elles devaient prendre soin de leur famille. Lorsqu'elles ont occupé un emploi, il était plus précaire et offrait un salaire moindre que celui des hommes. Résultat : les femmes ont moins cotisé durant leur vie active à l'ensemble des programmes de retraite.

Les femmes âgées continuent encore à contribuer grandement à notre société où, en plus d'implications sociales, elles sont souvent engagées auprès de proches malades ou d'enfants.

Les revenus possibles des âgées

Au niveau fédéral, la majorité des femmes de plus de 65 ans bénéficient de la pension de sécurité de la vieillesse (PSV) qui représente 6 024 \$ annuellement. Selon leurs revenus privés, il est aussi possible de recevoir le supplément de revenu garanti (SRG) si leurs autres sources de revenu sont modestes ou inexistantes. Pour une personne seule, on parle de 7 830 \$ par année. Au total, cela donne un revenu minimum annuel de 14 034 \$.

Selon leur contribution pendant leur vie au travail, les femmes âgées peuvent recevoir des montants de la Régie des rentes du Québec (RRQ) ou encore d'autres sources de revenus privés (caisse de retraite de l'employeur, RÉER). Cependant, comme plusieurs avaient un revenu modeste, elles ont peu ou pas contribué à d'autres sources, comme à des RÉER. La majorité de celles qui l'ont fait ont dû subir une diminution de leurs autres sources de revenus ainsi qu'une diminution du montant du SRG, de sorte que le revenu total de ces femmes est à peine plus élevé que celui des âgées qui n'ont que le minimum.

REVENU TOTAL ET REVENU DISPONIBLE D'UNE PERSONNE SANS CONJOINT SELON TROIS NIVEAUX DE REVENUS PRIVÉS, QUÉBEC, 2008⁹

	REVENUS PRIVÉS		
	Ginette	Louise	Rita
	0 \$	10 000 \$	15 000 \$
Pension de sécurité de la vieillesse	6 204 \$	6 204 \$	6 204 \$
Supplément de revenu garanti	7 830 \$	2 830 \$	0 \$
Revenus privés	0 \$	10 000 \$	15 000 \$
Revenu total	14 034 \$	19 034 \$	21 204 \$
Impôts	0 \$	0 \$	- 1 054 \$
Cotisation Fonds de santé	0 \$	0 \$	- 24 \$
Cotisation médicaments	0 \$	- 250 \$	- 448 \$
Revenu disponible	14 034 \$	18 784 \$	19 678 \$

Ne serait-ce qu'au nom de la contribution exceptionnelle des femmes âgées à notre société, il est urgent de voir à améliorer leurs conditions de vie, notamment en réduisant les écarts de revenus entre les femmes et les hommes durant leur vie active et en améliorant les régimes publics de retraite.

⁶ *Citoyenne à part entière pour toute la vie!*, Comité des femmes âgées de la Fédération des femmes du Québec, 2010.

⁷ Idem.

⁸ Idem.

⁹ Idem.

FEMMES IMMIGRANTES



Sur le parcours vers l'autonomie économique, les femmes immigrantes se heurtent elles aussi aux difficultés relatives au sexisme, mais elles sont confrontées en plus à celles attribuées au racisme. Bien que les nouvelles arrivantes débarquent avec plusieurs atouts dans leurs valises, il n'est pas toujours évident pour elles de les faire valoir...

Les réalités et les multiples discriminations vécues par les femmes immigrantes sont différentes en fonction de plusieurs facteurs, notamment leur statut d'immigrante à l'arrivée. Les défis d'intégration ne sont pas tous les mêmes selon que l'on soit travailleuse domestique¹⁰, parrainée¹¹, réfugiée¹² ou résidente permanente¹³. La connaissance du français, l'origine ethnique et le nombre d'années de résidence au Canada ont aussi un impact important. Mais pour faire écho aux deux autres parcours, nous aborderons spécifiquement les obstacles à l'autonomie économique sous l'angle du levier de l'emploi.

Le travail

« Relativement présente sur le marché de l'emploi, cette population diversifiée affronte de nombreux obstacles. En effet, en comparant la situation des femmes immigrantes avec celle des femmes nées au Canada d'une part et celle des hommes immigrants d'autre part, on constate qu'elles constituent une population nettement défavorisée sur le marché du travail québécois. (...) Les femmes immigrantes se retrouvent plus souvent confrontées au chômage que les hommes immigrants (18 % versus 16 %) et que les femmes nées au Canada (18 % versus 10 %). Cette difficulté accrue des femmes immigrantes à se trouver un emploi se confirme quelle que soit leur origine ethnique¹⁴ ». Notons que cette difficulté persiste malgré le fait que la majorité des femmes immigrantes arrivant au Québec maîtrisent le français et ont un niveau d'éducation plus élevé que les femmes nées ici.

À l'instar des deux parcours précédents, la présence des immigrantes est aussi majoritairement concentrée dans des domaines de spécialisation « traditionnellement féminins » où les salaires sont moindres que dans d'autres domaines où les hommes sont majoritaires¹⁵. De plus, les emplois qu'elles décrochent sont bien souvent précaires, à temps partiel, sur appel, etc. Et, comme pour l'ensemble des femmes, c'est encore aussi à elles qu'incombe la responsabilité de s'occuper de la maisonnée, des enfants et des parents âgés, particulièrement dans les premières années d'arrivée.

La reconnaissance des compétences

Bien que les femmes immigrantes soient plus nombreuses que les femmes nées au Québec à avoir un diplôme universitaire, il n'en demeure pas moins qu'elles occupent bien souvent des emplois sous-qualifiés. Les femmes immigrantes identifient comme un frein important à leur intégration les problèmes liés

aux mécanismes de reconnaissance des acquis par le gouvernement et par les ordres professionnels et d'autre part, la non-reconnaissance par les employeurs des compétences et des expériences acquises à l'étranger. Face à la pénurie de personnel identifiée dans certains domaines, notamment en santé, il est en effet surprenant que nous ne profitions pas plus des ressources des nouvelles arrivantes.

La nécessité de reprendre des cours d'équivalence (qui s'échelonnent souvent sur plusieurs années), à un moment de la vie qui n'est pas choisi, comme par exemple lorsqu'on a de jeunes enfants, et devant assumer les frais de ces cours, constituent des obstacles de taille.

De même, les femmes immigrantes sont plus vulnérables sur le marché de l'emploi, notamment les femmes parrainées, qui sont dépendantes de leur requérant, bien souvent leur mari, qui aura la plupart du temps priorité pour exercer des démarches d'intégration à l'emploi. Cette situation est souvent la même pour les résidentes permanentes si leur mari est le requérant principal de la demande d'immigration. Quant aux travailleuses domestiques, leur vulnérabilité est encore plus grande puisqu'elles sont dépendantes de leur employeur pendant un minimum de deux ans.

À cela s'ajoutent les discriminations et les préjugés véhiculés à l'endroit des personnes immigrantes, notamment celles faisant partie d'une minorité visible. Lors d'une recherche, des femmes immigrantes ont témoigné : « On peut être discriminée même par l'accent, les employeurs ne regardent pas la compétence avant tout. Il y a des discriminations, voire un racisme caché, à l'embauche surtout... ». « Il y a des préjugés tenaces notamment à l'égard de certains groupes : les femmes noires, les femmes arabes¹⁶. »

10 - 11 - 12 - 13 Voir lexique.

14 « LES FEMMES IMMIGRANTES AU QUÉBEC : Une population défavorisée sur le marché de l'emploi », Sylvie Guyon, CAMO Personnes immigrantes, in Actes du colloque Femmes des communautés culturelles et nouvelles réalités de l'emploi, Table des groupes de femmes de Montréal, 2003.

15 Idem.

16 Les femmes et la diversité ethnoculturelle à Montréal, ou, Comment la Table des groupes de femmes de Montréal peut-elle faire une place aux femmes et aux groupes de femmes de diverses origines et intégrer leurs préoccupations ?, Table des groupes de femmes de Montréal, 2001.

FEMMES IMMIGRANTES

Lexique

Les travailleuses domestiques : elles doivent vivre obligatoirement chez leur employeur et doivent avoir complété deux années auprès d'un employeur avant de pouvoir faire une demande de résidence permanente. Dépendantes de leur employeur, elles sont particulièrement exposées à toutes sortes d'abus et sont exclues de la Loi sur les normes du travail.

Les femmes parrainées : elles se retrouvent, par ce régime, en état de dépendance par rapport à leur répondant et ne peuvent bénéficier de certaines mesures de soutien financier ou d'intégration au marché du travail telles l'aide sociale, les prêts et bourses pour des études post-secondaires ou des allocations pour les cours de français. En 1997, le Québec avait accueilli 8 073 personnes parrainées et la majorité était des femmes.

Les femmes réfugiées : elles se heurtent à la longueur des procédures, qui les laissent dans des situations précaires, sans couverture médicale et sociale, pour elles et leurs enfants, même s'ils sont nés ici.

Les résidentes permanentes : même si leur degré de scolarisation facilite leur sélection (système des points), elles ne voient pas cet élément pris en considération à leur arrivée, puisque leurs diplômes ne sont pas reconnus. Plus de 30 % des femmes immigrantes sont diplômées universitaires. Ce problème concerne aussi les femmes parrainées et réfugiées.



Conception graphique : Rouleau•Paquin design communication